

AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire des Samares

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 22 JUIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

AVIS EST DONNÉ que, conformément au décret numéro 799-2021 du 9 juin 2021, concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19, la séance régulière du 22 juin du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Samares sera tenue sans la présence du public.

Si vous avez des questions à soumettre au conseil d'administration afin qu'il puisse y répondre, vous pouvez les transmettre avant la tenue de la rencontre au sg@cssamares.qc.ca.

Les délibérations du conseil d'administration seront publicisées dès que possible, par le dépôt sur le site Web du Centre de services scolaire du projet de procès-verbal de cette séance.

Donné à Saint-Félix-de-Valois, ce 17 juin 2021.

Marie-Élène Laperrière
Secrétaire générale

Québec 